

# « A 2 pas de chez vous » Le commerce de proximité

Une campagne d'information du secrétariat d'Etat chargé du Commerce et de la Consommation et de l'Institut national de la consommation

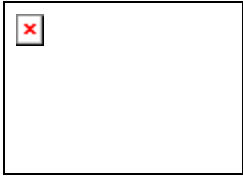
Boulangerie, poissonnerie, librairie/papeterie, boucherie, fleuriste, magasin multiservices...les commerces de proximité répondent à nos besoins quotidiens. Ils contribuent au développement de gestes citoyens de respect de l'environnement, ils participent à la création de liens sociaux entre les habitants et encouragent l'entraide intergénérationnelle. En milieu rural, on compte de nombreux magasins multiservices et commerçants ambulants; en ville des navettes gratuites sont mises en place pour faciliter les déplacements des habitants. Les commerces de proximité sont aussi présents sur Internet : des sites d'un genre nouveau offrent aux consommateurs la possibilité de découvrir, de chez eux, les commerçants de leur quartier. Le commerce de proximité innove et suit l'évolution de la consommation, il est vecteur de changement et de nouveaux comportements des consommateurs.

Le secrétariat d'Etat chargé du Commerce et de la Consommation et l'Institut national de la consommation lancent une campagne d'information sur le commerce de proximité intitulée : «**A 2 pas de chez vous**» **le commerce de proximité**. Cette campagne a pour vocation de soutenir et accompagner le dynamisme des commerçants et de montrer l'excellence et la modernité de leur offre pour les consommateurs.

Elle se déroule du 7 septembre au 31 décembre 2009 et se décline sur trois médias: la télévision, la radio et Internet.

**A LA TELEVISION :** Une série de 15 magazines télévisés CONSOMAG de 2 et 4 minutes (les versions 4 minutes sont diffusées uniquement sur Internet) portant sur l'information des consommateurs sur le commerce de proximité. On y découvre des commerçants d'aujourd'hui à l'écoute et au service des consommateurs, des producteurs attentifs et soucieux de la qualité de leurs produits et de leurs offres. Les thèmes retenus traitent de l'alimentation, de l'aménagement des magasins pour l'accessibilité des personnes handicapées, du transport gratuit, des commerces multiservices... Outre la diffusion télévisuelle sur France Télévisions, cette série est mise en ligne sur les sites [www.pme.gouv.fr](http://www.pme.gouv.fr) et [www.conso.net](http://www.conso.net). La programmation de ces 15 programmes d'information est disponible sur [www.conso.net](http://www.conso.net).





**SUR INTERNET** : Un magazine inédit de 6 minutes intitulé « **A 2 pas de chez vous, le mag info du commerce de proximité** ». Au sommaire : des micros-trottoirs, des reportages et des interviews de commerçants, de consommateurs et de producteurs. 6 minutes pour présenter le commerce de proximité dans sa diversité. Ce film est envoyé à 250 chaînes de télévision locales et régionales, 64 webTV et 800 sites Internet ; gratuit, il est fait pour circuler sur le net. Vous pouvez le visionner en cliquant sur le lien : [http://www.sepreprod.com/fr/TV-site-WEB\\_TV/Emissions\\_speciales/A\\_2\\_pas\\_de\\_chez\\_vous.html](http://www.sepreprod.com/fr/TV-site-WEB_TV/Emissions_speciales/A_2_pas_de_chez_vous.html)



**A LA RADIO:** « **A 2 pas de chez vous, la minute-info du commerce de proximité** » Une campagne auprès des radios locales et régionales constituée de 15 chroniques d'une minute. Les chroniques prennent la forme de témoignages d'acteurs du secteur du commerce de proximité et de consommateurs. Elles abordent les multiples aspects du commerce de proximité. Elles sont disponibles à l'écoute et au téléchargement sur [www.conso.net](http://www.conso.net) .

Pour découvrir cette campagne rendez-vous dès maintenant sur [www.conso.net](http://www.conso.net) et [www.pme.gouv.fr](http://www.pme.gouv.fr).

**Et pour suivre les émissions sur France Télévisions suivez le programme :**

<b>Sur France 2</b> à 13h45 du lundi au vendredi	<b>Sur France 3</b> à 11h30 du lundi au vendredi	<b>Sur France 4</b> mercredi et samedi à 11h50 et mardi et jeudi à 19h50
Du 13 au 17 juillet Du 14 au 18 septembre Du 28 au 30 septembre Les 1 <sup>er</sup> et 2 octobre Du 19 au 23 octobre Du 9 au 13 novembre Du 1 <sup>er</sup> au 7 décembre	Du 20 au 24 juillet Du 7 au 11 septembre Du 28 au 29 septembre Les 1 <sup>er</sup> et 2 octobre Du 26 au 30 octobre Du 9 au 13 novembre Du 7 au 11 décembre	Du 14 au 21 juillet Du 19 au 23 septembre Du 1 <sup>er</sup> au 3 octobre Le 31 octobre Le 3 novembre Du 7 au 14 novembre Du 26 au 28 novembre Le 31 décembre

Les émissions sont aussi diffusées sur RFO aux mêmes dates que sur France 2 du lundi au vendredi après le journal télévisé.

Contact presse : Anne-Juliette Reissier 01 45 66 20 35 [aj.reissier@inc60.fr](mailto:aj.reissier@inc60.fr)

